

**DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017**

Objet : **CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SIGNALÉTIQUE SUR REYRIEUX**

-----  
Membres élus présents : Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN  
-----

*Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire*

La commune et l'Union Commerciale de Reyrieux ont saisi la Chambre pour la réalisation d'une étude signalétique. Cette action comprend :

- une première réunion de prise de contact et de présentation du déroulement de l'étude avec l'UC et la municipalité, ainsi que le compte rendu,
- l'analyse des données existantes CCI ou des collectivités pour prendre en compte les flux et les axes les plus pertinents, les projets d'aménagement,
- la réalisation d'un état des lieux des itinéraires en se mettant à la place d'un client potentiel souhaitant accéder au centre-ville et ses commerces (relevé de terrain),
- la restitution de l'étude et concertation sur les solutions,
- la transmission du document finalisé à l'UC et la municipalité.

C'est la 17eme étude de ce type réalisée par la Chambre. Compte tenu de la taille de la commune et de l'indisponibilité des données de la 7eme enquête, cette étude représente un coût à 4 850 €. Ce coût est pris en charge par la CCI au titre du partenariat engagé entre la commune de Reyrieux, l'UC de Reyrieux et la Chambre. Une convention sera passée avec la mairie et l'UC.

Le Bureau vous demande de bien vouloir donner votre accord à la signature de cette convention pour cette opération.

**L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, donne son accord pour la signature d'une convention de partenariat entre la Commune de Reyrieux, l'Union Commerciale et la CCI de l'Ain, pour la réalisation d'une étude signalétique de Reyrieux, selon les conditions exposées ci-dessus.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	36
- Nombre de Membres présents .....	30
- Nombre de voix pour .....	30
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT  
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT  
Président